Vienne Condrieu Agglomération

Seyssuel

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE N° 1A

ATELIER GERGONDET
REFLEX ENVIRONNEMENT

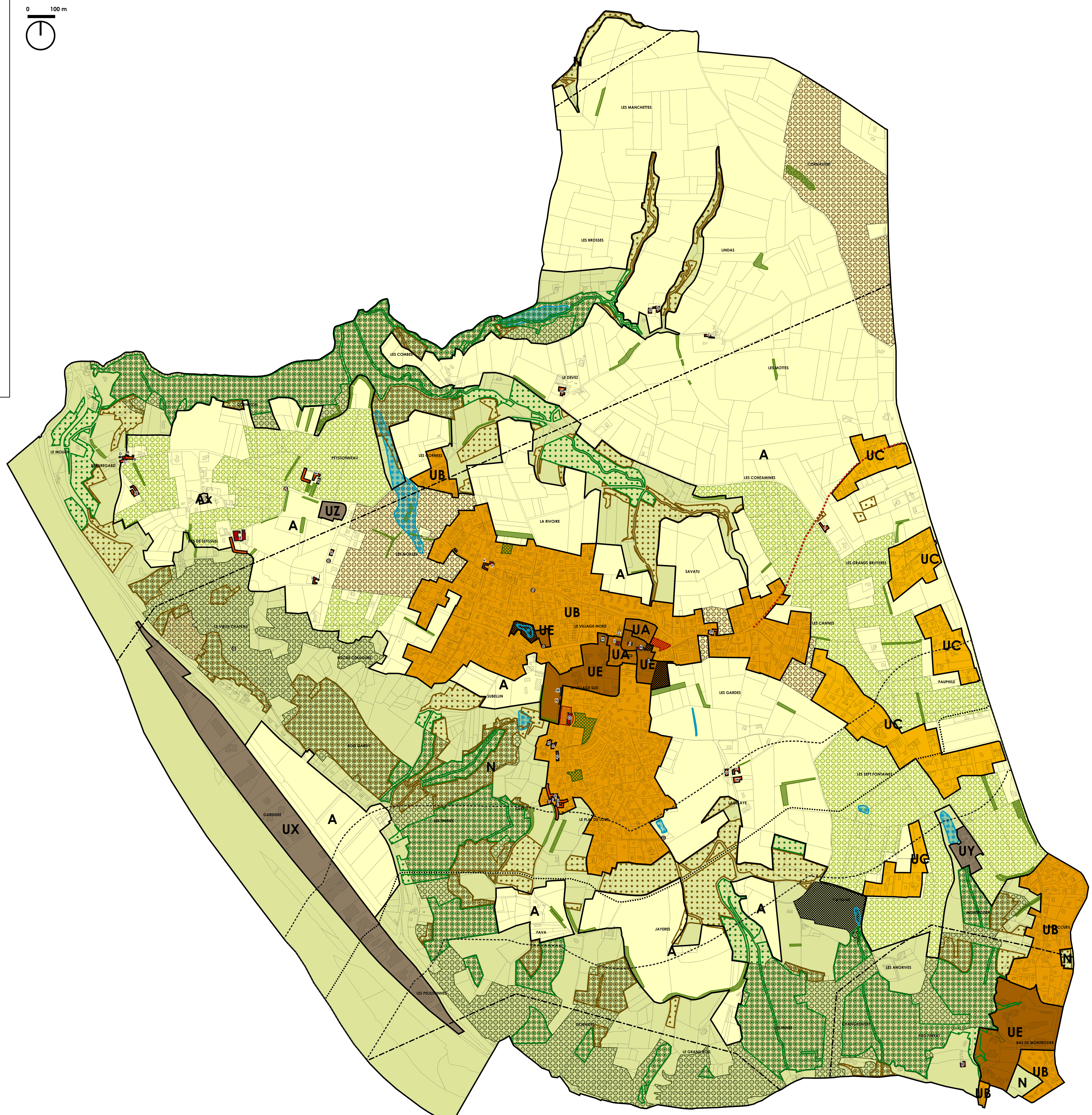

LEGENDE

ZONES

ZONES URBAINES
- UA
- UB
- UC
- UE
- UX
- UY
- UZ

ZONE AGRICOLE
- A
- Ax

ZONE NATURELLE ET FORESTIERE
- N

EMPLACEMENTS RESERVES
- Emplacements réservés

MIXITE FONCTIONNELLE
- Secteur de mixité fonctionnelle

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION SECTORIELLES
- Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation sectorielles

ELEMENTS RELEVANT DU PATRIMOINE BATI
- Bâtiments relevant du patrimoine bâti remarquable/(A, B, C...)
- Bâtiments relevant du patrimoine bâti vernaculaire /(a, b, c...)
- Mur ou muret patrimonial
- Edifices relevant du petit patrimoine bâti/(1, 2, 3...)
- Secteur patrimonial

CHEMINEMENT MODES ACTIFS
- Cheminement modes actifs

ELEMENTS RELEVANT DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL
- Secteur humide
- Espace boisé classé
- Secteur boisé
- Secteur de haie
- Secteur éco-sensible
- Secteur de corridor écologique
- Secteur éco-paysager

SUPERPOSITIONS D'ELEMENTS RELEVANT DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL
- Secteur humide et secteur boisé
- Secteur éco-sensible et secteur humide
- Secteur éco-sensible et secteur humide et espace boisé classé
- Secteur éco-sensible et secteur humide et secteur boisé
- Secteur éco-sensible et espace boisé classé
- Secteur éco-sensible et secteur boisé
- Secteur éco-sensible et secteur de haie
- Secteur de corridor écologique et secteur humide
- Secteur de corridor écologique et secteur de haie
- Secteur paysager et secteur humide
- Secteur éco-paysager et secteur humide et secteur de haie
- Secteur éco-paysager et secteur de haie

INFORMATIONS
- Ligne électrique à très haute tension
- Canalisation de transport de gaz
- Zone de servitude SUP1 de la canalisation de transport de gaz

EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement d'une aire de gestion des déchets	Commune	110 m²
2	Aménagement d'une aire de loisirs	Commune	4250 m²
3	Extension de l'aire de stationnement	Commune	540 m²
4	Extension du cimetière et locaux techniques communaux	Commune	5230 m²
5	Acquisition de l'ancien captage	Commune	33150 m²

PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

A	Maison bourgeoise et dépendances
B	Dépendances maison bourgeoise
C	Dépendances maison bourgeoise
D	Dépendances maison bourgeoise
E	Maison bourgeoise
F	Maison bourgeoise
G	Maison bourgeoise
H	Ancienne école de filles
I	Edifice commercial
J	Mairie
K	Eglise
L	Maison paroissiale
M	Anciennes cures
N	Anciennes cures
O	Château Picard
P	Maison bourgeoise

PATRIMOINE BATI VERNACULAIRE

a - w	Anciennes fermes

PETIT PATRIMOINE BATI

1	Aqueduc
2	Croix
3	Puits
4	Pigeonnier
5	Calvaire
6	Croix
7	Four
8	Croix